

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°73-2022-115

PUBLIÉ LE 21 JUIN 2022

# Sommaire

## Archives Départementales de la Savoie / Archives Départementales de la Savoie

73-2022-06-20-00001 - RAA AP 20 06 22 22 SUBD ARCHIVES (2 pages)

Page 3

Archives Départementales de la Savoie

73-2022-06-20-00001

RAA AP 20 06 22 22 SUBD ARCHIVES



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Archives départementales de la SAVOIE**

### **Arrêté portant subdélégation de signature de Mme Florence BEAUME, directrice des archives départementales de la Savoie**

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 08-2022 du 6 avril 2022 portant délégation de signature à Mme Florence BEAUME, directrice des archives départementales de la Savoie,

**Sur** proposition de Mme la directrice des archives départementales,

### **A R R Ê T E**

**Article 1<sup>er</sup>**: En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence BEAUME, directrice des Archives départementales de la Savoie, la délégation conférée à l'article 1er de l'arrêté préfectoral du 6 avril 2022 susvisé, sera exercée par Mme Fabienne CHABERT pour les matières énumérées ci-dessous :

a) contrôle scientifique et technique sur les archives publiques :

- correspondances, rapports et avis relatifs à l'exercice du contrôle scientifique et technique de l'État sur les conditions de gestion des archives publiques (collecte, conservation, classement, inventaire, traitement, communication et diffusion), à l'exclusion des décisions et mises en demeure concernant le dépôt d'office des archives des communes au service départemental d'archives,
- visas préalables à l'élimination d'archives publiques,
- avis sur les projets de construction, extension et réaménagement des bâtiments à usage d'archives des collectivités territoriales (à l'exclusion du département) et de leurs groupements.

b) contrôle scientifique et technique sur les archives privées classées comme archives historiques :

- documents liés à la protection du patrimoine archivistique privé,

Archives départementales de la Savoie  
244 quai de la Rize 73000 Chambéry

- autorisations de destruction d'archives privées classées comme archives historiques prévues à l'article L. 212-27 du code du patrimoine dans la limite de leur circonscription géographique.

c) coordination de l'activité des services d'archives dans les limites du département :  
- correspondances et rapports.

d) instruction des demandes d'accès anticipé à des archives publiques non librement communicables :

- autorisations de consultation de documents d'archives publiques accordées en application du I de l'article L. 213-3 du code du patrimoine pour les documents détenus par son service ou par une autorité qui a vocation à y verser ses archives.

**Article 2** : Toutes dispositions antérieures sont abrogées.

**Article 3** : La directrice des archives départementales de la Savoie et Mme Fabienne CHABERT sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État en Savoie.

Chambéry, le 20 juin 2022

Signé : Florence BEAUME